

## **COMMUNE DE BANGANGTE**

### **IDENTIFICATION DES SITES DANS LE CADRE DE LA COMMERCIALISATION DU BOIS DE CHAUFFE AU BENEFICE DES POPULATIONS**

#### **BANGANGTE - APPROVISIONNEMENT DU BOIS LEGAL: LA NECESSAIRE REORGANISATION**

Le Maire de la Commune de Bangangté, Eric Niat, a reçu en audience ce mardi 19 avril à l'hôtel de ville, une délégation du CTFC (Centre Technique de la Forêt Communale) conduite par Eric Kpoumié, responsable suivi/évaluation CTFC. L'objectif étant de statuer sur un site local qui va désormais servir de cadre pour la commercialisation du bois de chauffe au bénéfice des populations.

Bien avant, l'équipe du CTFC et celle de la Commune de Bangangté ont effectué une descente sur le terrain à l'effet d'identifier ledit site. Elles se sont rendues au marché B et au marché pastèques. Au final, c'est le marché pastèques à Madja qui a été retenu parce que remplissant les conditions requises. Comme exemple, il est plus vaste.

Les deux parties vont se retrouver ce jeudi 21 avril à la faveur d'un atelier qu'elles organisent, portant sur la sensibilisation des vendeurs de bois sur la nécessité de se regrouper et de rejoindre le site de vente. Ça sera à partir de 08:30 dans la Salle de Délibérations de l'hôtel de ville. Une activité qui rentre dans le cadre du projet de reboisement 1400 issu du partenariat Union Européenne/CTFC - Commune de Bangangté.

© Cellule de Communication, Commune de Bangangté